

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Band: 7 (1895)
Heft: 2

Rubrik: Société Genevoise de Photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MM. Perrin, libraire.

Picquet Damesme, capitaine.

Petitjean, lieutenant 97^e.

Piémontèse, sculpteur.

Rennville (de), lieut. 4^e dragons.

Renaud, Hôtel de France.

Reverchon, repr. de commerce.

Rochefrette, lieut. au 97^e.

Raugé, docteur-médecin.

MM. Richard, industriel.

Schall, étudiant.

Tardy, géomètre.

Thibaut, professeur.

Youty, Antoine, étudiant.

Gilles, inspecteur d'académie.

Vandel fils, rue du Lycée.

Wuathier, lieut. au 13^e chass.

Commission des excursions : MM. Perrin, des Francs et
Leclerc.

Commission des essais : MM. des Francs, de Bonneval,
Dollin, Blard et Dosquet.

Société Genevoise de Photographie.

Séance du 29 novembre 1894.

Présidence de M. le D^r E. Batault, président.

La Société nomme membre actif M. Stéphane Rey et reçoit la démission de MM. Magnin et R. de Niederhausern.

M. A. Mazel achève la Conférence commencée dans la précédente séance sur l'obtention des diapositifs.

M. le Président présente au nom de M. E. Demole empêché :

1^o Le dégradateur iris universel. (Voir *Revue*, 1894, p. 354);

2^o Deux jumelles de l'établissement optique Carl Zeiss. (Voir *Revue*, 1894, p. 333);

3^o Des échantillons du développeurs *Cristallos* mis à la disposition des membres de la Société.

M. J. Bosson présente une planchette pour l'obtention

des panoramas, avec accompagnement d'une vue panoramique prise par lui.

M. le D^r Batault lit une lettre de M. L. Vidal invitant la Société à fonder un Musée de photographies documentaires avec envoi de documents à l'appui et proposition d'échanges.

La Société décide de se faire inscrire comme membre de l'Association de Paris et d'entreprendre, à titre d'essai, dans son local, un commencement de musée qui serait un acheminement à la fondation proposée.

M. Chevalley entretient la Société d'un moyen original de revivifier les photographies en les photographiant après les avoir trempées dans un bain de cire.

M. J. Bouvier présente des positives sur verre obtenues sur plaques Perron et fort réussies.

La séance se termine comme la précédente par une série de projections exécutées par M. A. Mazel.

Séance du 20 décembre 1894.

Même présidence.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. E. Demole au sujet des illustrations photocollographiques. Ce genre d'illustration, depuis qu'il est employé dans l'industrie, semble frappé d'une déchéance artistique dont les revues de photographies ont principalement à se plaindre. On fait vite, on fait beaucoup, mais trop souvent la malfaçon est extrême : l'art a fait place à la fabrique. Notre collègue, pour mettre à même les divers procédés d'illustration de produire une œuvre d'art et pour stimuler chacun d'eux, voudrait qu'un concours fût ouvert par les diverses Sociétés suisses de photographie dont chaque président constituerait un membre du jury. Pour concourir, il faudrait adresser

à la *Revue suisse de photographie* 1400 exemplaires d'une même planche tirée d'après un des procédés usuels aux encres grasses, avec base photographique. Le concours ouvert le 1^{er} février serait fermé le 30 avril 1895. Les planches seraient publiées dans la *Revue suisse de photographie*.

La proposition ci-dessus, en ce qui concerne la Société genevoise, est acceptée.

La Société accepte l'échange de titre de membre correspondant avec le Photo-Club du Haut-Jura.

M. le Président cède le fauteuil à M. le Trésorier qui présente son rapport annuel. Après avoir passé en revue, dans un substantiel mémoire, l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé, M. le D^r Batault forme le vœu que la Société genevoise, qui compte actuellement 116 membres actifs et 5 membres correspondants, prenne plus d'extension à l'avenir.

M. le Trésorier remercie M. le Président de l'activité qu'il a déployée pendant l'exercice précédent puis il présente son rapport annuel et annonce un solde en caisse de fr. 588,85.

MM. Rey et Blachier, vérificateurs des comptes, constatent la parfaite régularité des écritures.

Décharge est donnée à M. le Trésorier avec remerciements pour son excellente gestion.

Dans son rapport, M. J. Bouvier, bibliothécaire, constate que la bibliothèque est fort peu mise à réquisition. Il propose diverses acquisitions qui sont acceptées.

M. le Président le remercie pour les soins empressés qu'il a apportés à sa gestion.

Election du Comité.

Le Comité de l'exercice précédent est réélu dans son ensemble ; ce sont MM. Batault, Bosson, Bouvier, Jacqueroed, Penard, Peyrot et Reverdin.

M. Batault est ensuite nommé président et MM. Rey et Blachier vérificateurs des comptes.

M. le Président remercie la Société de sa nomination à laquelle il est très sensible. Il l'assure de ses constants efforts pour donner aux séances de l'avenir le plus d'attrait possible.

Le Secrétaire,
J. BOSSON.

**Note sur l'appréciation des distances
au moyen d'une seule photographie et sur les
projections stéréoscopiques.**

Il est universellement reconnu que la vision monoculaire suffit pour donner sinon la sensation complète du relief, du moins l'appréciation des distances ; une seule photographie, examinée dans certaines conditions peut suffire à donner cette sensation. Examinant une épreuve photographique, même en ayant soin de placer l'œil au point de vue, on ne peut en général, avoir une restitution exacte de la perspective, celle-ci étant déformée par suite des défauts de l'objectif et principalement de la non coïncidence des points nodaux qui entraîne l'absence d'un centre de similitude unique pour les divers plans de l'objet photographié. Il n'en est plus de même si on examine l'épreuve à travers l'objectif même qui l'a fourni, procédé déjà indiqué en 1858 par Hermagis (La Blanchère, monographie du stéréoscope 1861) qui obtenait, comme M. Gaumont l'a rappelé dans un article récent (*Photo-Gazette*, 25 janvier 1895) deux photographies stéréoscopiques avec un appareil binoculaire et les faisaient ensuite regarder au travers des objectifs qui les avaient produites. Dans une communication récente faite